

COMPTE RENDU – Réunion N1 longe côte saison 2024_2025

Date : 17 septembre 2024

Lieu : Visio conférence

Auteur : Adrian CLAR (*Chargé de développement pratiques et adhésion*)

Présents :

Occitanie : Adrian CLAR (*Chargé de développement pratiques et adhésion*), Anne-Marie BERMEJO (Présidente Comités Occitanie et 82), Christiane AGRAFEIL COLIS (présidente pratiques et adhésion en Occitanie.),

Comité Hérault : Anne Marie Gresle (présidente du comité), François Bou (salarié, cadre technique départemental)

Comité Pyrénées Orientales : Didier Voituron (vice-président du comité)

Les clubs : Jean Escudero (Albères évasion), Catherine Stabile (Sète Escapade), Bernard Pradie et Pascal Pelisson (Rando grande motte) , Patrick Nicolas et Marc Bigret (Longe côte Mauguio), Alain Bonnat (Sète Escapade), Beatrice Delamaere (Aqua Club 34), Bernard Belin (7^{ème} vague).

Excusés :

Jean Louis Andral (arbitre régional Occitanie), Serge Abauzit (Rando Lattes), Jean Marie Sanchis (Roquefort Corbières Randonnée).

Début de la séance : 10h

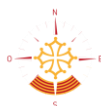
1. Présentation du longe côte saison 2024-2025

Présentation du diaporama, par Adrian CLAR

Prise de parole : Anne-Marie Bermejo

Anne-Marie Bermejo prend ensuite la parole pour expliquer les statistiques des licenciés par club de longe-côte. Elle détaille les chiffres concernant les différents clubs, en donnant une vue d'ensemble sur la répartition des licenciés.

Elle explique également le fonctionnement des licences et la part qui est reversée aux comités et à la fédération.



Comité Régional de la Randonnée Pédestre Occitanie - www.randonnee-occitanie.com - occitanie@ffrandonnee.fr

Siège Social : Maison des Sports 190 rue Isatis 31670 LABEGE - 05 62 24 18 77

Antenne locale : Maison Régionale des Sports - CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 MONTPELLIER Cedex 2- 04 67 82 16 73

N° SIRET : 824 613 665 00010 - *APE* : 9319Z

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.



Suite au diaporama, questions sur la Coupe de France des clubs :

Bernard Belin évoque le problème pour les petits clubs de se déplacer à travers toute la France, soulignant que le système actuel, basé sur le principe "plus de compétitions, plus de points", favorise les gros clubs.

Béatrice Delamaere explique que cette année est une année expérimentale et que le système évoluera l'année prochaine pour s'améliorer.

Marc Bigret précise que, dans la Coupe de France, les M4 sont exclus des formats longs et ne peuvent participer qu'aux formats courts dans les autres championnats.

Anne-Marie Bermejo **ajoute que ces remarques seront transmises à la fédération pour examen.**

François Bou intervient concernant les dates des championnats, en particulier celui de l'Occitanie. Il souligne la difficulté pour l'administration générale de gérer les inscriptions et les validations lorsque seulement 15 jours séparent les événements, en raison des contraintes liées à la fermeture des inscriptions.

Pour la 10e édition du championnat de France, il estime qu'un délai de 4 semaines est idéal. Trois semaines sont encore gérables, mais en dessous de 3 semaines, cela devient difficile à organiser.

Idéalement, un délai de 3 semaines entre les compétitions serait souhaitable. François Bou mentionne également que le championnat de PACA se tiendra les 26 et 27 avril, ce qu'Alain Bonnat confirme.

Décision → La date du championnat d'Occitanie pourra être décalée, en accord avec le futur club organisateur.

2. Débat sur le trail longe côte

Calendrier des épreuves sportives :

François Bou explique que le trail longe-côte réduit la durée des manifestations de deux jours à un seul. Il est plus difficile d'organiser un événement sur deux jours. En Nouvelle-Aquitaine, le championnat régional se déroule sur deux jours : le samedi avec les épreuves traditionnelles et le dimanche pour le long trail. Dans d'autres régions, deux dates sont proposées pour organiser le trail longe-côte. Pour les championnats de zone, le trail doit se dérouler le même week-end et être intégré dans la même organisation afin de faciliter les déplacements des participants.

Le club Sète Escapade réagit en suggérant qu'en fonction de l'organisation, le trail peut se faire tôt le matin, permettant de tout regrouper sur une seule journée de compétition. Les nouveaux formats entraînent également des dépenses supplémentaires.

Anne-Marie Bermejo réagit en soulignant que l'argent est le nerf de la guerre, et qu'il n'y a pas suffisamment d'aides financières, ce qui pose un problème pour l'organisation des événements.

Christiane Agraifeil Colis explique qu'il n'y a actuellement aucune candidature pour l'organisation des **championnats d'Occitanie et de la zone Sud.**

Un débat a lieu concernant le trail longe-côte, notamment sur la **différence d'investissement des mairies** selon que la durée de l'événement soit d'un ou deux jours.

Alain Bonnat, référent pour l'Occitanie, précise que la fédération a pris en compte tous ces éléments, mais qu'elle a souhaité intégrer le trail longe-côte pour favoriser le développement de la discipline et proposer une épreuve plus attractive.



3. Appel à candidature championnat d'Occitanie et zone sud .

Anne-Marie Bermejo appelle les clubs à candidater pour l'organisation des championnats.

Patrick Nicolas explique que le club de Mauguio ne se positionnera pas, car il a été organisateur du championnat d'Occitanie l'année dernière et qu'il organise déjà plusieurs compétitions cette année.

Anne-Marie Bermejo insiste pour que les clubs se positionnent, sinon ils ne pourront pas se qualifier pour les championnats de France.

Le club de la 7e Vague précise qu'il faut beaucoup de bénévoles pour un événement et que les petits clubs ne peuvent pas toujours mobiliser suffisamment de personnes. Il mentionne également l'absence d'entente avec certains clubs, notamment ceux des Pyrénées-Orientales.

Patrick Nicolas ajoute que, au club de Mauguio, environ un tiers des membres sont des compétiteurs. Lorsque les membres sont bénévoles, ils ne peuvent pas concourir en même temps. Cependant, **le club est prêt à prêter une dizaine de bénévoles aux autres clubs organisateurs si besoin.**

Anne-Marie Bermejo demande s'il y a des questions sur l'organisation et précise que la date du championnat d'Occitanie peut être ajustée pour coïncider avec celle de la région PACA.

Décision → Réaliser un sondage et se mettre rapidement d'accord sur les clubs organisateurs.

Le club de la 7e Vague, à l'initiative du CRDP 66, propose de manière collective de construire une proposition intéressante pour organiser une épreuve ensemble.

Anne-Marie Bermejo insiste sur le fait que le championnat de zone Sud doit obligatoirement se tenir en Occitanie et non en PACA, car cette région l'organise depuis deux ans.

Alain Bonnat explique que le club de Longe Côte Canet avait exprimé le souhait de soumettre une candidature, mais n'a pas complété la fiche et le cahier des charges requis.

Béatrice Delamaere **exprime le souhait de présenter la candidature du club Aqua Club 34**, situé près de Béziers, pour organiser les championnats d'Occitanie.

Christianne Agrafeil Colis explique que le président du club de Longe Côte Canet souhaite organiser un championnat, mais que son bureau est réticent.

Didier Voituron souligne l'importance de soumettre une véritable candidature en remplissant la fiche et le cahier des charges. Il précise que si les clubs des Pyrénées-Orientales souhaitent former une alliance pour candidater, il faut désigner un porteur de projet, mais que la porte du comité reste ouverte.

Anne-Marie Bermejo rappelle le devoir d'avoir une candidature complète, car cela implique une responsabilité.

Pascal Pelisson explique que son club, Rando Grande Motte, dispose d'un nombre suffisant de bénévoles et d'une belle zone de longe. Cependant, le club est encore jeune en matière d'organisation. Il propose de mettre en place une discussion avec le CD34 et la région Occitanie pour avancer sur ce projet

Jean Escudero du club Longe Côte Canet revient sur la candidature de son club et explique que le bureau est très réticent en raison du changement de formats, qui rend l'organisation beaucoup plus difficile. De plus, le club n'est pas encore prêt à gérer les épreuves en duel. Par conséquent, pour le moment, il n'y a pas de candidature de la part de Longe Côte Canet.

Anne-Marie Bermejo propose que le comité régional organise une réunion avec les clubs potentiels pour clarifier la situation.



Décision → Aqua Club 34 est intéressé pour organiser les championnats d'Occitanie, et le club de la Grande Motte est également intéressé pour organiser soit l'Occitanie, soit la zone Sud.

Décision → Organiser une réunion avec ces deux clubs pour expliquer l'organisation et les problématiques éventuelles.

Patrick Nicolas explique qu'il y a une différence entre l'Occitanie et la zone Sud : en Occitanie, le trail peut être organisé à un autre endroit, tandis que pour la zone Sud, il doit se dérouler au même lieu.

Anne-Marie Bermejo explique qu'en 2026, il n'y aura que le championnat régional à organiser. Pour les bénévoles, Jean-Louis Andral est responsable de la gestion de l'arbitrage.

Sète Escapade souligne que, ayant déjà organisé un trail longe-côte, l'aspect sécurité est crucial. Le club a fait appel à un club de triathlon voisin pour aider lors de l'événement.

Chronométrage :

François Bou indique que plusieurs compétitions auront lieu dans la région et qu'il serait avantageux de mutualiser le chronométrage avec un seul prestataire. L'objectif est de réduire les coûts en négociant un pack avec un prestataire unique.

Anne-Marie Bermejo précise que pour les championnats, c'est le comité régional qui est organisateur qui se charge des démarches pour la manifestation et les prestataires (devis, factures), ainsi qu'avec l'aide du comité départemental, le club est un support.

Patrick Nicolas explique que nous sommes dans une situation d'urgence car le règlement de la fédération a été envoyé très tardivement.

Anne-Marie Bermejo informe que le listing des clubs de longe-côte a été mis à jour, avec plus de 60 mails envoyés à chaque fois.

Ce jeudi 19 septembre, un comité directeur du comité régional d'Occitanie se tiendra, et il y aura une discussion sur le longe-côte et prise de décision : à savoir si on dissocie le trail pour le championnat régional.